



FAISONS LE PARI DE LA SOLIDARITÉ



DOSSIER DE PRESSE
FÉVRIER 2017

ÉDITO

Les questions de solidarité internationale et de développement sont rarement les principaux thèmes sur lesquels se bâtit une campagne électorale. Pourtant, le CCFD-Terre Solidaire est persuadé que les candidat-e-s ne peuvent les ignorer tant les problématiques s'imbriquent et interagissent dans notre monde globalisé. Le choix de construire un monde solidaire commence ici. Il a des impacts sur notre propre vie, sur celle des populations ailleurs, et plus largement, sur la planète. Faire ce lien n'est pas nouveau pour nous. Les élections sont l'occasion de le réaffirmer.

De longue date, le CCFD-Terre Solidaire s'est engagé dans des mobilisations collectives et a porté ses recommandations pour la solidarité internationale à l'occasion des échéances électorales : mobilisation pour la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, pour la souveraineté alimentaire, pour les droits des migrants, pour la régulation des entreprises multinationales. Ces questions se trouvent en effet au cœur de choix décisifs que les futur-e-s élu-e-s devront faire, sur notre propre économie et notre projet de société. Sur tous ces points leur responsabilité à l'issue des prochains scrutins est essentielle : qu'il s'agisse du chef de l'État ou des parlementaires, de la majorité ou de l'opposition, ils porteront ces thèmes non seulement en France mais aussi devant les instances politiques européennes et internationales.

Parce que nous sommes plus forts si nous nous rassemblons et parce que nous partageons des constats communs, le CCFD-Terre Solidaire a fait alliance avec ActionAid France-Peuples Solidaires, Oxfam France et le Secours catholique-Caritas France pour porter une dynamique convergente. Ensemble, nous avons ainsi bâti « **15 propositions pour une France solidaire dans le monde** ». Parmi ces propositions, le CCFD-Terre Solidaire mettra plus particulièrement l'accent sur certaines d'entre elles, qui sont au cœur de ses combats et que nous vous invitons aujourd'hui à découvrir.

Et parce qu'il croit que l'engagement de chacun-e est crucial pour construire un monde plus solidaire, la campagne de plaidoyer du CCFD-Terre Solidaire s'accompagnera par ailleurs d'une mobilisation citoyenne forte. Notre réseau de 15 000 bénévoles est d'ores et déjà mobilisé pour sensibiliser largement les citoyen-e-s et interpeller les candidat-e-s au niveau local. Conférences publiques, temps d'échanges, actions de rue seront autant d'invitations lancées au débat, à la réflexion commune et au partage d'expériences sur les enjeux de solidarité internationale et les propositions que nous portons.

Le CCFD-Terre Solidaire a par ailleurs souhaité coupler cette mobilisation citoyenne dans les territoires avec un dispositif de mobilisation en ligne, visant à toucher un large public. Nous invitons ainsi chaque citoyen et citoyenne à nous rejoindre pour porter avec nous la solidarité internationale dans le débat électoral. Interpellation, partage de vidéos, d'images, de données insolites, de citations ou d'infographies, défis en ligne et de terrain seront autant de moyens offerts à la mobilisation de toutes et tous. Autant d'appels à l'affirmation d'une citoyenneté active : **ensemble, faisons le pari de la solidarité.**

www.monpari2017.org
#Monpari2017

Bernard Pinaud
Délégué général du CCFD-Terre Solidaire



SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE & JUSTICE CLIMATIQUE

En France, comme dans de nombreux autres pays, le secteur agricole connaît des crises récurrentes. Les modèles portés par l'agro-industrie ont montré leurs limites tant économiques que sociales et environnementales. Alors que les changements climatiques sont l'une des principales menaces du XXIème siècle, les politiques agricoles vont devoir intégrer de façon grandissante les enjeux liés au climat. Pourtant, nombre des mesures proposées reposent sur de fausses solutions et nuisent à la sécurité alimentaire. Or, le défi climatique ne peut être relevé s'il se fait aux dépens de la lutte contre la faim et la pauvreté. Avec 795 millions de personnes qui souffrent toujours de la faim et 600 millions de personnes supplémentaires qui pourraient en souffrir d'ici à 2080 en raison des dérèglements climatiques, relever le défi de la souveraineté alimentaire et de la justice climatique est urgent.

Nos Propositions

Réorienter les investissements destinés à l'agrobusiness vers l'agroécologie paysanne

Depuis quelques années, des annonces d'investissements et d'initiatives destinées à soutenir le développement agricole, notamment en Afrique, se sont multipliées : Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition, Grow Africa, Alliance Globale pour l'Agriculture Intelligente face au Climat; Initiative 4 pour 1000, etc.

Loin de répondre aux enjeux de sécurité alimentaire, elles reposent sur des pratiques climaticides (recours aux OGM et aux pesticides) et permettent aux entreprises multinationales de l'agroalimentaire de s'emparer du secteur agricole des pays en développement, nuisant ainsi aux populations locales et à leur droit à l'alimentation. **La France doit en conséquence se retirer de ce type d'initiatives et réorienter ses financements vers l'agroécologie paysanne.**

Celle-ci est la mieux armée pour répondre aux défis du XXIème siècle : elle est à même de répondre au défi de la souveraineté alimentaire, elle inclut un juste partage des revenus, une gestion durable des ressources et agit efficacement contre les dérèglements climatiques. L'agroécologie permet par ailleurs de remettre les paysans et paysannes au cœur de la conception et de la mise en œuvre des politiques agricoles, qui les concernent en premier lieu mais aussi de recréer du lien social avec les consommateurs.

POUR ALLER PLUS LOIN :

-Sur la NASAN : Rapport « *La Faim un business comme un autre* », Action contre la Faim, CCFD-Terre Solidaire, Oxfam-France, septembre 2014 ; *Bilan d'étape 2016 de la NASAN*, Action contre la faim, CCFD-Terre Solidaire, Oxfam-France

Relever le défi climatique, sans nuire à la lutte contre la faim et la pauvreté

Le défi climatique ne peut être relevé s'il se fait aux dépens de la lutte contre la faim et la pauvreté. C'est pourquoi les politiques publiques d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques doivent se fonder sur le respect des droits fondamentaux des populations, notamment en ne portant pas atteinte à leur accès aux terres et aux ressources naturelles.

Or, certaines initiatives internationales soutenues par la France, comme l'Alliance Globale pour l'Agriculture Intelligente face au Climat ou l'Initiative 4 pour 1000, risquent d'entraîner des prises de terre et de laisser de côté les populations les plus affectées par la crise climatique au profit d'une agro-industrie en quête de verdissement de ses pratiques.

Aucune politique publique ou initiative de lutte contre les dérèglements climatiques au niveau international ne peut être durable et efficace si elle se fait au détriment des populations locales. La France doit non seulement se retirer de toutes les initiatives qui ne respectent pas les droits fonciers des populations, mais elle doit également s'engager à s'assurer que les actions climatiques garantiront la souveraineté alimentaire de tous.

POUR ALLER PLUS LOIN :

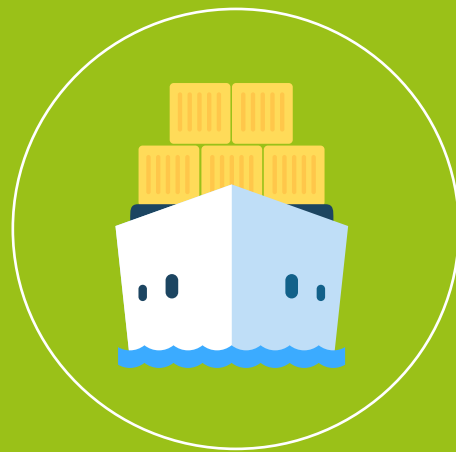
- Sur la GASCA : « *La société civile dit non à l'agriculture intelligente face au climat* » ; « *Nos terres valent plus que leur carbone* »



15 à 18%
du total des émissions
de gaz à effet de serre
dans le monde est dû
à la déforestation



La production
d'agrocarburants
est la **2ème**
cause d'accaparement
des terres dans le monde



5 à 6%
du total des émissions
de gaz à effet de serre
mondiales sont le fait du
transport des matières
premières entre le lieu de
production et le lieu de
consommation

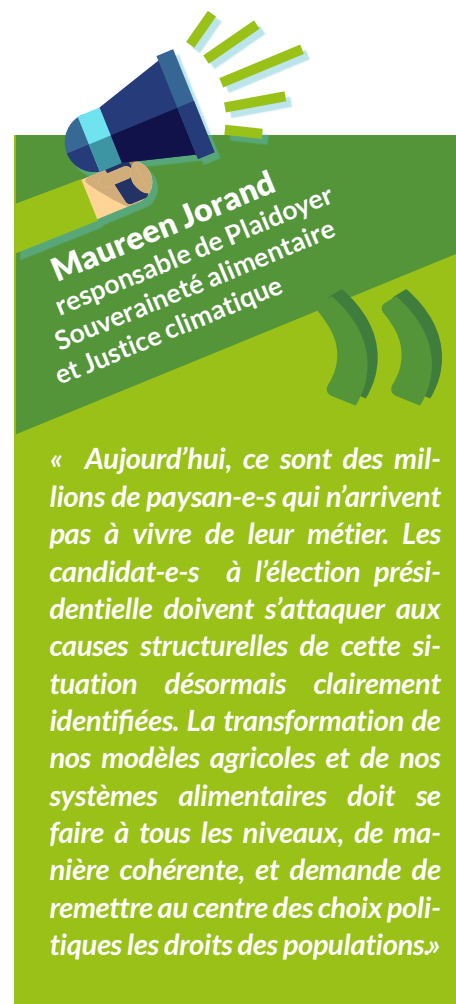
Mettre un coup d'arrêt aux agrocarburants

Depuis plusieurs années, les agrocarburants sont présentés par certains comme une réponse aux enjeux des dérèglements climatiques et à l'épuisement des énergies fossiles : ils représenteraient une énergie renouvelable contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports. Mais 10 ans après le lancement de politiques de soutien dédiées, le bilan est grandement négatif. Avant tout, la grande majorité des agrocarburants consommés aujourd'hui en Europe émettent plus que les carburants fossiles qu'ils sont censés remplacer. En effet, la production des agrocarburants nécessitent l'importation massive de matières premières agricoles en provenance des pays du Sud, comme l'huile de palme, entraînant des impacts négatifs considérables, tant au niveau environnemental qu'au niveau des droits des populations. Flambée des prix, développement de monocultures intensives au détriment des agricultures familiales et paysannes, accaparements des terres et des ressources, déplacements de populations, dégradation des ressources naturelles... En mettant en place des politiques d'incorporation, l'Union européenne participe au détournement d'une partie de la production agricole destinée à l'alimentation pour nos transports, ce qui déstabilise fortement les agricultures locales.

La France doit donc s'engager à ne plus avoir recours à ce genre d'importations. L'important arsenal d'exonérations fiscales qui a été mis en place pour favoriser le développement de la filière des agrocarburants convient ainsi d'être supprimé. Les objectifs d'incorporation de 7% d'agrocarburants dans les transports imposés par l'Union européenne aux États membres doivent également être révisés et ramenés à la capacité de production européenne (entre 3 et 5%).

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Fiche RAC « Agrocarburants : une solution couteuse, dangereuse pour le climat et la sécurité alimentaire »





ÉVASION FISCALE

Chaque année, la France perd plus d'une centaine de milliards d'euros à cause de la fraude fiscale des particuliers et des montages fiscaux des grands groupes internationaux. Les pertes liées à l'évasion fiscale sont encore plus lourdes pour les pays en voie de développement. C'est autant d'argent qui pourrait permettre aux États de fournir à leurs populations des services publics de qualité et de combattre la pauvreté partout dans le monde. Les scandales à répétition de ces dernières années – Panama Papers, Luxleaks, Football leaks, etc. – ont permis de faire comprendre à l'opinion publique l'ampleur du problème, désormais les réponses politiques doivent s'intensifier.

Nos
Propositions

Garantir le juste paiement des impôts et mettre un terme à la fraude et l'évasion fiscales

La lutte contre la fraude et l'évasion fiscales passe par plus de transparence. Pour lutter contre l'optimisation agressive des entreprises multinationales, il est nécessaire d'exiger qu'elles rendent publiques des informations concernant leur activité et les impôts qu'elles paient dans chacun des pays où elles sont présentes. Cette disposition pour laquelle se bat le CCFD-Terre Solidaire depuis des années a été introduite partiellement dans la loi Sapin 2, puis a été censurée par le Conseil constitutionnel en décembre 2016. Suite à cette censure, il est plus que jamais nécessaire que la France se positionne fortement, au niveau européen, en faveur d'un reporting public complet, qui concerne tous les pays d'implantation de la multinationale sans aucune exception. Pour lutter contre les sociétés écrans, instruments très prisés par les fraudeurs fiscaux, il est particulièrement important que la France s'engage à promouvoir, au niveau européen et international, la création de registres publics permettant de clarifier l'identité de la ou des personnes qui contrôlent, possèdent ou bénéficient réellement des sociétés et des trusts. Durcir sanctions et poursuites à l'encontre des fraudeurs est également un volet important de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

Par ailleurs, afin d'éviter les délocalisations artificielles de bénéfices au sein de l'Union européenne, la France doit se positionner en faveur de l'harmonisation des assiettes fiscales en Europe, qui permettrait de répartir les bénéfices imposables des entreprises selon la réalité de leur activité économique dans chaque pays européen. Finie alors la possibilité pour les entreprises multinationales d'enregistrer au Luxembourg des profits engrangés ailleurs via des montages fiscaux complexes. De même, cela rendrait inefficace le transfert dans des paradis fiscaux européens de bénéfices réalisés dans les pays en voie de développement.



60 à 80 milliards €
disparaissent chaque année
en France en raison de la
fraude fiscale. C'est assez
pour combler le déficit
budgétaire français



Les montants de la fraude
et de l'évasion fiscales
dans les pays du Sud
sont 2 fois plus
importants que ceux de l'aide
au développement

Enfin, il est urgent que la France effectue une étude d'impact complète de ses conventions afin d'en identifier les éventuels impacts négatifs pour les pays du Sud et d'y mettre un terme, le cas échéant. En effet, ces conventions constituent de réels dangers pour les pays en développement. Elles peuvent être utilisées à des fins de réduction d'impôts, favorisent les pays développés au détriment des pays en développement et réduisent la part maximale que les pays en développement peuvent revendiquer sur les intérêts et dividendes des entreprises qui opèrent sur leur territoire.

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Communiqué de presse, « Le reporting pays par pays public retourné par le Conseil constitutionnel », décembre 2016
- Rapport « 50 nuances d'évasion fiscale au sein de l'Union européenne », Eurodad, 2015
- Bilan d'étape 2016 sur l'évasion fiscale au sein de l'Union européenne, Eurodad, 2016

Lucie Watrinet
chargée de Plaidoyer
Régulation Financement
du Développement

« On entend beaucoup dire que les caisses de l'Etat sont vides. Mais très peu de candidat-e-s parlent de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, qui pourraient pourtant rapporter au minimum 80 milliards d'euros par an ! Ce n'est pas rien, c'est l'équivalent du déficit public... Des solutions simples, efficaces, immédiates, existent qui permettraient d'endiguer ces fuites, plus ou moins légales, de capitaux, et de récupérer de l'argent, ici, mais aussi dans les pays les plus pauvres. »



RÉGULATION DES ENTREPRISES MULTINATIONALES

Les entreprises multinationales sont aujourd'hui des actrices majeures de la mondialisation économique et politique: en 30 ans leur nombre a ainsi été multiplié par 10 et leur pouvoir s'étend parfois jusqu'à venir concurrencer celui des États. Basées très majoritairement au Nord, elles opèrent également dans les pays du Sud, multipliant filiales et sous-traitants en cascade, et profitant d'un cadre juridique inadapté à l'heure de la mondialisation. Pour éviter de nouveaux dommages à l'environnement et aux populations comme l'explosion de Bhopal, le naufrage de l'Erika ou encore l'effondrement du Rana Plaza, il est essentiel que l'État encadre les activités de ces entreprises multinationales afin de les obliger à respecter les droits humains et environnementaux, au Nord comme au Sud.

Nos
Propositions

Obliger les multinationales à respecter et à faire respecter par leurs filiales et sous-traitants les droits humains et environnementaux

Aujourd'hui, il est impossible de mettre à la charge d'une société mère la responsabilité des obligations pesant sur ses filiales, sous-traitants et fournisseurs. La loi sur le devoir de vigilance, qui a été adoptée le 21 février dernier en France, vise à remédier à cette fragmentation des responsabilités en exigeant de la société mère, un comportement préventif à l'égard de ses filiales et de sa chaîne d'approvisionnement. Si le texte comporte encore des écueils, il constitue néanmoins un premier pas dans le combat contre l'impunité des entreprises multinationales. La France est ainsi devenue le premier pays au monde à disposer d'une législation aussi avancée en la matière. Cette loi doit maintenant être appliquée et la France doit désormais encourager les autres États à adopter des règles similaires en matière de devoir de vigilance des multinationales, tant à l'échelle européenne qu'à l'échelle internationale. En outre, le prochain gouvernement français doit soutenir le processus en cours visant à l'élaboration d'un Traité international sur le sujet, sous l'égide de l'ONU.

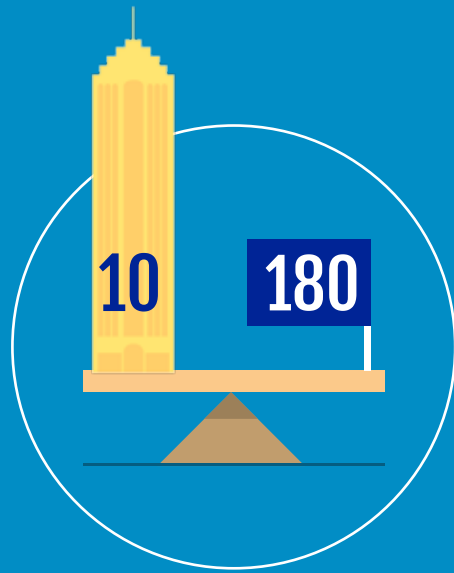
Parallèlement, l'accès à la justice des victimes de dommage causé par les multinationales tout au long de leur chaîne d'approvisionnement doit être facilité. Actuellement, c'est à la victime qu'il incombe de prouver l'existence d'un dommage, la faute à l'origine de celui-ci et le lien de causalité entre les deux. Il est aujourd'hui impératif d'inverser la charge de la preuve.

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Communiqué de presse « Devoir de vigilance des multinationales : un pas de plus vers l'adoption définitive de la loi », novembre 2016
- Rapport « Le baril ou la vie, impacts des activités des entreprises pétrolières françaises en Amazonie péruvienne : quelles responsabilités des entreprises et des États ? », CCFD-Terre Solidaire, septembre 2015
- Rapport « Les liaisons dangereuses d'Orange dans le territoire Palestinien occupé », CCFD-Terre Solidaire, mai 2015



85 %
des entreprises
multinationales ont leur
siège situé dans un État
du Nord.



Les **10** principales
entreprises mondiales
pèsent autant que les
180 pays
les moins
riches de la planète.

Redéfinir le rôle et les modalités d'action de l'Agence Française de Développement

En tant qu'organisme d'État, l'Agence Française de Développement doit être un exemple dans ses interventions et ses investissements en s'affirmant comme une institution de financement au service de la lutte contre la faim, la pauvreté et les inégalités dans les pays les plus pauvres. Pour cela, **il convient de renforcer la transparence et le contrôle des projets soutenus par cette agence**, en particulier via sa filiale dédiée au secteur privé, Proparco, afin de s'assurer qu'ils ne participent pas à des violations des droits humains, sociaux, fiscaux et environnementaux.



Carole Peychaud
chargée de Plaidoyer
Régulation des Entreprises
Multinationales

« Il est urgent que les acteurs les plus puissants économiquement soient reconnus comme devant être les plus responsables. Exigeons la fin de l'impunité des entreprises multinationales pour les dommages à l'environnement et les violations des droits humains. Exigeons un accès à la justice pour les victimes au Sud de ces violations.»



MIGRATIONS

Alors que des milliers de personnes cherchent légitimement à fuir les guerres et la misère, que les naufrages en Méditerranée et les démantèlements de camps de migrant-e-s se succèdent la réponse de la France à la « crise » migratoire n'a pas été à la hauteur de la situation. Notre pays doit sortir de l'indifférence et répondre à l'exigence de solidarité, de respect et de dignité à l'égard de ces personnes. En outre, face à l'échec des politiques migratoires française et européenne, la France doit aujourd'hui promouvoir une politique migratoire fondée sur un droit à la mobilité, une humanité interconnectée et inscrite dans la mondialisation.

Nos
Propositions

Répondre à l'exigence de solidarité à l'égard des migrants

La France doit faciliter l'arrivée des demandeurs d'asile afin de réduire les risques encourus le long des parcours migratoires. Elle doit notamment repenser sa politique de visas, en poussant à l'instauration d'un visa humanitaire européen, en permettant aux personnes ayant besoin d'une protection internationale de déposer leur demande avant d'arriver sur le territoire européen et en réduisant les obstacles au regroupement familial.

L'accueil des migrant-e-s doit par ailleurs se fonder sur le droit à la mobilité, chaque personne devant pouvoir effectuer sa demande d'asile dans le pays dans lequel elle le souhaite. Il convient donc d'abroger les Accords du Touquet et de renégocier le règlement de Dublin.

La France doit enfin veiller au respect des droits fondamentaux des migrant-e-s vivant sur son territoire et leur garantir un accueil digne, comprenant notamment un accès à un hébergement, à l'assurance maladie, à un revenu minimal, à la formation et à l'emploi.

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Communiqué de presse « *Contre les destructions prévues d'abris des migrants en France. Contre les expulsions destructrices. Pour la construction d'une politique d'hospitalité* »

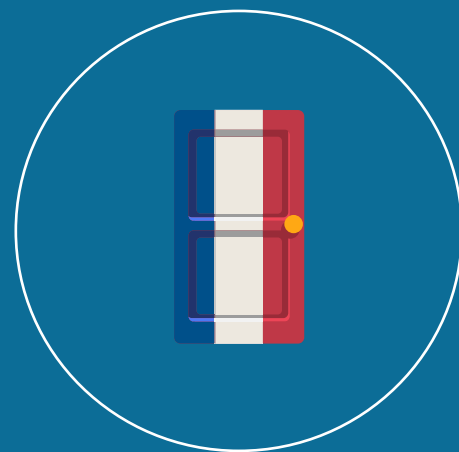




21,3
MILLIONS
de personnes réfugiées dans
le monde en 2015



L'Union européenne a
accueilli 1,05 million de
réfugiés en 2015, soit
moins de **0,2 %**
de la population
européenne



Sur 80 075
personnes ayant demandé
l'asile en France en 2015
seulement
1 sur 4
l'ont obtenu

Réviser les politiques migratoires française et européenne

Depuis quelques années, les politiques migratoires française et européenne reposent sur l'externalisation des frontières, qui consiste à délocaliser la gestion des flux migratoires ainsi que le traitement de leurs demandes d'asile dans les pays par lesquels ils transitent. Maroc, Libye, Tunisie, Ukraine, Turquie... sont autant de pays avec lesquels l'Union européenne a passé de tels accords, en échange de compensations financières d'aide au développement. Ayant pour objectif de former un cordon sanitaire autour de l'Europe, cette politique – menée avec des pays parfois peu respectueux des droits humains – conduit dans les faits à des violences, des enfermements arbitraires, des refoulements illégaux et des violations des droits fondamentaux. Ces accords doivent donc être abrogés de toute urgence.

La mobilité des personnes doit faire l'objet d'une approche internationale concertée, multilatérale et fondée sur les droits fondamentaux des personnes. La France, par sa tradition d'accueil et les valeurs qui sont les siennes, doit être moteur de cette démarche. En ce sens, elle doit ratifier la Convention des Nations unies pour la protection des droits et des travailleurs migrants et leur famille, qui établit des standards juridiques qui ont vocation à s'appliquer aux migrants dans l'ensemble des pays du monde.

POUR ALLER PLUS LOIN :

- Actes du colloque « Pour une gouvernance alternative des migrations », CCFD-Terre Solidaire, Organisation pour une citoyenneté universelle, mai 2015





**Première ONG française de développement,
le CCFD-Terre Solidaire, créé il y a plus de 50 ans,
est aux côtés de celles et ceux qui luttent
contre toutes les causes de la faim.**

Ses actions se déclinent en trois volets complémentaires :

1

**Le soutien à des
initiatives locales
de développement à
l'international**

Rompant avec les pratiques d'assistance, il soutient des projets initiés et mis en œuvre par des partenaires locaux qui ont choisi d'inventer des solutions pour maîtriser leur destin. En 2015, il a financé 753 projets dans 63 pays du Sud et d'Europe de l'Est.

2

**L'éducation
à la citoyenneté
et à la solidarité
internationale**

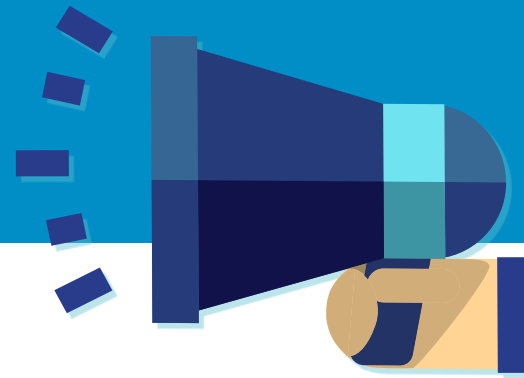
Reconnue d'utilité publique en 1984, le CCFD-Terre Solidaire s'appuie sur un réseau de 15 000 bénévoles, investis dans toutes les régions de France pour sensibiliser les Français à la solidarité internationale et à la citoyenneté mondiale.

3

**Une démarche
de plaidoyer auprès
des responsables
politiques**

Consultant auprès du Conseil économique et social des Nations unies, il agit auprès des décideurs nationaux et internationaux pour faire changer les politiques vers plus de justice et de solidarité.

NOS PORTE-PAROLES



Bernard Pinaud

Délégué général

La solidarité internationale et l'engagement social en Église sont au centre du parcours professionnel de Bernard Pinaud. De 2002 à 2007, il a été délégué général du Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID, un collectif rassemblant 55 associations de solidarité internationale françaises). Engagé de longue date au CCFD-Terre Solidaire, il a notamment occupé les postes de directeur des Études et du Plaidoyer et de directeur de la Vie associative, avant de devenir Délégué général en 2010.



Caroline Dorémus-Mège

Directrice de Plaidoyer

Directrice de Plaidoyer au CCFD-Terre Solidaire depuis 2014, Caroline Dorémus-Mège travaille depuis 20 ans dans la solidarité internationale. D'abord chargée de projets pour la zone Amérique latine au sein de l'ONG Frères des Hommes, elle a ensuite été chargée de mission auprès des coopératives de producteurs de café du Mexique pour le label Max Havelaar. Après une mission d'étude au CRID (Centre de recherche et d'information sur le développement), elle intègre en 2004 Oxfam France où elle occupe le poste de chargée de plaidoyer Commerce et Agriculture et travaille sur la question de l'OMC puis des Accords de partenariat économique entre les pays ACP et l'UE. Elle devient ensuite responsable des campagnes de l'organisation et aborde à ce titre d'autres enjeux, comme le commerce des armes, la régulation financière ou la spéculation sur les matières premières agricoles.



Manuèle Derolez

Directrice de Mobilisation citoyenne

Directrice de Mobilisation citoyenne au CCFD-Terre Solidaire depuis 2016, Manuèle Derolez coordonne les actions de mobilisation initiées par le réseau des bénévoles dans les 100 délégations de l'association. Elle travaille au sein de diverses associations depuis 30 ans, principalement dans l'animation de réseaux militants. Elle a en outre travaillé comme directrice de la communication de la DCC, une des principales organisations de volontariat internationales, avant de rejoindre Emmaüs France où elle exerçait différentes missions, notamment en tant que déléguée générale adjointe en charge du réseau des 116 communautés.

NOS PORTE-PAROLES

Hélène Dulin

Chargée de Campagne Élections 2017

Chargée de Campagne Elections 2017 au CCFD-Terre Solidaire, Hélène Dulin coordonne les actions de plaidoyer et de mobilisation citoyenne menées dans le cadre de la campagne aux niveaux national et local.

Diplômée en droit à l'université Panthéon-Assas et en Sciences politiques, elle a travaillé auparavant au sein de l'ONG de développement Plan international sur les inégalités et les discriminations à l'égard des filles en matière d'éducation. Elle a par ailleurs été responsable de la commission Droits des femmes d'Amnesty International.



Maureen Jorand

Responsable de Plaidoyer Souveraineté alimentaire et Justice climatique

Responsable de Plaidoyer Souveraineté alimentaire et Justice climatique depuis 2011, Maureen Jorand porte les messages du CCFD-Terre Solidaire auprès des décideurs français et internationaux. À ce titre elle participe régulièrement au Comité sur la Sécurité Alimentaire Mondiale et aux COPs, ainsi que dans de nombreuses coalitions françaises, européennes et internationales de la société civile. Elle s'est particulièrement mobilisée sur la lutte contre les accaparements de terres, l'encadrement des investissements dans l'agriculture, les politiques d'agrocarburants et les impacts du changement climatique sur la souveraineté alimentaire.

Elle a auparavant travaillé sur la campagne « Les agrocarburants, ça nourrit pas son monde » (2007), sur les crises alimentaires de 2007-2008, puis sur l'organisation du Forum Social Mondial de Dakar (2011).



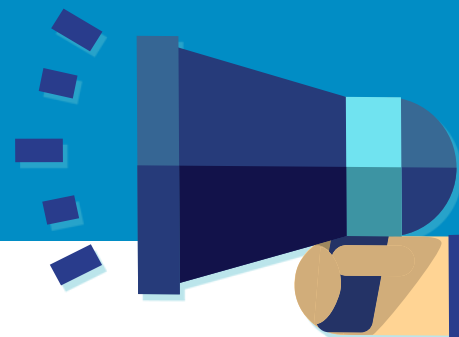
Nina Marx

Chargée du Programme Migrations internationales

Chargée de Programme Migrations internationales du CCFD-Terre Solidaire depuis 2008, Nina Marx accompagne une cinquantaine de partenariats et participe à la construction de dynamiques collectives en Afrique, Amérique latine et Asie, mais aussi en France. Egalement en charge des actions de plaidoyer Migrations et de la mobilisation des bénévoles sur cette thématique, elle représente le CCFD-Terre Solidaire dans différentes instances (Organisation pour une Citoyenneté Universelle, Réseau des ponts pas des murs du CRID, etc.) pour promouvoir la construction d'une gouvernance alternative des migrations plus respectueuse des droits.

Diplômée de l'Université Panthéon Sorbonne en Science politique - Etudes Africaines et de la London School of Economics, elle avait initié son parcours professionnel (ONG, ONU / Unicef) au Bénin, au Mali et au Sénégal.





Carole Peychaud

Chargée de Plaidoyer Régulation des Entreprises Multinationales



Chargée de Plaidoyer Régulation des Entreprises Multinationales au CCFD-Terre Solidaire, Carole Peychaud coordonne également les travaux du Forum Citoyen pour la RSE qui réunit une quinzaine d'organisations de la société civile française mobilisées en faveur du respect, par les entreprises multinationales, des droits humains et de l'environnement et ce, sur toute la chaîne d'approvisionnement. Son action vise notamment les décideurs français, en lien avec ses homologues au niveau de l'Union européenne.

Diplômée en droit international privé à la Sorbonne ainsi que de Sciences-Po Paris, elle a également fait un master à l'Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine. Elle a travaillé auparavant sur les questions liées à la justice climatique, à l'industrie extractive, notamment au Mozambique, et à l'État de droit.

Anne Laure Sablé

Chargée de Plaidoyer Souveraineté alimentaire et Climat



Chargée de Plaidoyer Souveraineté alimentaire et Climat depuis 2015, Anne-Laure Sablé porte les messages du CCFD-Terre Solidaire sur les questions de justice climatique en lien avec la souveraineté alimentaire dans les espaces de décision nationaux et internationaux. À ce titre, elle a participé à la COP21 et la COP22 pour défendre la conversion des modèles agricoles vers une agroécologie paysanne respectueuse de l'environnement.

Juriste spécialiste de la protection des droits et libertés fondamentaux et diplômée de l'Ecole Polytechnique d'Antananarivo (Madagascar) en études d'impacts environnementaux, elle a précédemment travaillé sur les questions liées aux droits des peuples autochtones et à la gestion des ressources en eau en Guyane et en Sierra Léone.

Lucie Watrinet

Chargée de Plaidoyer Financement du Développement



Chargée de Plaidoyer Financement du Développement au CCFD-Terre Solidaire, elle coordonne également les travaux de la Plateforme Paradis Fiscaux et Judiciaires, qui réunit 19 organisations de la société civile française mobilisées pour la justice fiscale, la lutte contre l'opacité financière, la corruption et l'évasion fiscale. Cette plateforme porte des recommandations précises sur ces sujets et anime depuis 2009 la campagne « Stop Paradis Fiscaux ».

Diplômée de Sciences-Po Bordeaux, avec un master en « Coopération Internationale et Développement », elle a travaillé auparavant au Cameroun dans un réseau d'organisations de la société civile spécialisé dans le suivi indépendant des politiques publiques.



Monpari2017.org !
#monpari2017



CONTACTS PRESSE

Emilie PERRAUDIN
e.perraudin@ccfd-terresolidaire.org
01 44 82 80 67
06 66 12 33 02

Laure KUNTZINGER
rp@oneheartcommunication.com
06 18 95 97 44